

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 33 (1888)  
**Heft:** 7  
  
**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pour toutes, le budget pour 1890 sera dégrevé d'une somme supérieure à 550,000 francs ; d'autre part, les crédits successifs de 500,000 francs par an pour le matériel de position disparaîtront en grande partie à dater de 1891, et les sommes qui y étaient affectées seront libres et pourront trouver une autre destination.

Veillez agréer, monsieur le président et messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Berne, le 29 mai 1888.

Au nom du Conseil fédéral suisse (signatures).

*Arrêté fédéral allouant les crédits nécessaires pour acquisition de matériel de guerre en 1889.*

L'assemblée fédérale de la Confédération suisse, vu le message du conseil fédéral du 29 mai 1888, arrête :

Les crédits ci-après sont accordés pour acquisition de matériel de guerre ; ces crédits représentent une partie du budget général de 1889 et doivent y être réintégrés lorsque le projet en sera présenté au mois de décembre prochain, savoir :

|              |                                                                                     |                      |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| D. II. D. a) | Habillement . . . . .                                                               | fr. 632,700          |
| D. II. D. b) | Armement et équipement . . . . .                                                    | » 1,151,218          |
| D. II. F.    | Indemnités d'équipement . . . . .                                                   | » 171,770            |
| D. II. H.    | Matériel de guerre, nouvelles acquisitions,<br>artillerie de position, etc. . . . . | » 1,618,700          |
| <b>Total</b> |                                                                                     | <b>fr. 3,574,388</b> |

*Observations.* C'est avec étonnement qu'on a constaté que ces demandes de crédit ne comprenaient encore rien en faveur du nouveau fusil à calibre réduit, et qu'ainsi nous risquons d'être devancés par la plupart de nos voisins.

Cet article étant un acte officiel, nos lecteurs comprendront que nous ne nous soyons permis aucune correction de style, et ayons respecté, jusque dans ses passages les plus ardues, le français fédéral dans lequel il a été traduit. *Réd.*

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le département militaire a désigné les officiers de recrutement pour 1889 : I<sup>re</sup> division, colonel de Cocatrix ; II<sup>e</sup> division, pour Neuchâtel et le Jura bernois, M. le colonel Sacc ; pour Fribourg, M. le colonel Techtermann.

Sont désignés comme experts pédagogiques : M. Scherf, instituteur à Neuchâtel, pour Vaud ; M. Perriard, instituteur à Cormerod, pour Neuchâtel ; M. Elsener, à Berne, pour le Jura bernois.

Le Conseil fédéral a nommé colonels d'infanterie les lieutenants-colonels de landwehr Zemp (Entlibuch), Baldinger (Baden), Viquerat (Lausanne), Pfändler (St-Gall), Hauser (Wädenswil), Agassiz (St-Imier), Ziegler (Schaffhouse).

Le cours dit de colonels, qui vient d'avoir lieu à titre d'essai, paraît avoir fort bien réussi. Voici quelques détails à cet égard :

Ce cours a consisté en une instruction préparatoire donnée au bureau d'état-major, à Berne, et un voyage de reconnaissance par Morat et Neuchâtel dans le Jura neuchâtelois et le Val de St-Imier. Y ont pris part : M. le colonel divisionnaire Pfyffer, chef du bureau d'état-major, comme commandant; MM les colonels Rudolf, Keller, Schweizer, Wille, P. Isler, et lieutenant-colonel de la Rive, comme instructeurs; — MM. les colonels brigadiers Ami Girard, de Cocatrix, David, Camille Favre, Muller, Techtermann et Delarageaz; — MM. les lieutenants-colonels Sarrasin et de St-George, de l'état-major général, Boiceau et Testuz, de la cavalerie, Hotz, du génie, Adrien Favre, du commissariat; — M. le major Dr Pettavel.

Chacun des participants avait à étudier, pendant la reconnaissance, et à formuler par écrit, jour par jour, suivant son grade et la fonction qui lui serait attribuée en cas de service actif, les ordres nécessaires pour les opérations de deux divisions, soit réunies en un corps d'armée, soit manœuvrant l'une contre l'autre.

Les vendredi 29 et samedi 30 juin tout le personnel du cours, réuni à Macolin, a été inspecté par M. le colonel divisionnaire Cérésole, puis le licenciement a eu lieu à Macolin et à Bienne.

**Fribourg.** — On signale de nouvelles et intéressantes trouvailles historiques relatives à la bataille de Morat, dues aux investigations persévérantes de M. l'avocat Wattelet.

**Vaud.** — Une imposante foule vient de rendre les honneurs, à Yverdon, à la dépouille mortelle du colonel de Guimps, ancien commandant de la 1<sup>re</sup> brigade, ancien lieutenant de zouaves, officier aussi distingué que zélé, atteint, il y a deux ans, par une grave maladie dont il n'a pu se relever. C'est une grande perte pour notre armée et pour ses nombreux amis.

**France.** — En application du décret du 26 mai dernier, trois commandants de corps d'armée viennent d'être appelés aux fonctions d'inspecteurs d'armée; ce sont les généraux Carrey de Bellemare, Lewal et Billot. Ils sont remplacés, à la tête des 9<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> corps d'armée par les généraux Villain, de Cools et Jamont.

— La grande revue des troupes du gouvernement de Paris aura lieu à Longchamps, le 14 juillet, à trois heures. Elle sera passée par le général Saussier, gouverneur militaire, en présence du Président de la République et du Ministre de la guerre.

Les troupes qui prendront part à la revue sont les suivantes :

Ecole polytechnique, 1 bataillon à 4 compagnies; — Ecole d'artillerie et du génie de Versailles, 1 compagnie. — Ces deux Ecoles sous le commandement du général Barbe.

Ecole spéciale de Saint-Cyr, 2 bataillons à 4 compagnies, commandée par le général Tramond.

La première colonne comprendra :

1<sup>o</sup> Troupes spéciales et régionales sous les ordres du général Gillon, commandant la place de Paris : — garde républicaine, — sapeurs-pompiers, — 16<sup>e</sup> bataillon d'artillerie de forteresse, — 1<sup>er</sup> régiment du génie, — 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> bataillons de chasseurs à pied, — 153<sup>e</sup> et 162<sup>e</sup> de ligne ; ces deux derniers régiments de création récente et commandés par le général Giovanelli.

2<sup>o</sup> 5<sup>e</sup> division d'infanterie, sous les ordres du général Gueytat, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> brigades (généraux Philebert et Jamais), comprenant les 39<sup>e</sup>, 74<sup>e</sup>, 36<sup>e</sup> et 129<sup>e</sup> de ligne.

La deuxième colonne sera ainsi composée :

1<sup>o</sup> 7<sup>e</sup> division d'infanterie, général Coiffé : 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> brigades (généraux de Saint-Mars et Chanoine), comprenant les 101<sup>e</sup>, 102<sup>e</sup>, 103<sup>e</sup> et 104<sup>e</sup> de ligne.

2<sup>o</sup> 10<sup>e</sup> division, général Deffis : 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> brigades (généraux Vigneaud et Riu), comprenant les 46<sup>e</sup>, 89<sup>e</sup>, 31<sup>e</sup> et 76<sup>e</sup> de ligne.

3<sup>o</sup> Infanterie territoriale : 18<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> régiments (Evreux et Fontainebleau), sous les ordres du lieutenant-colonel Bérot, commandant le 34<sup>e</sup> régiment.

4<sup>o</sup> Ambulance divisionnaire sous les ordres du médecin principal Gentil : — 2 pelotons d'infirmiers à 24 files, — 24 animaux de bât, dont 6 de litière, — 18 voitures légères, omnibus et techniques.

L'artillerie sera formée en bataille. Elle ne sera pas commandée par le général de division Ladvocat, nouveau promu ; chaque brigade sera sous les ordres de son chef immédiat. — 3<sup>e</sup> brigade : général Macé ; 19<sup>e</sup> brigade : général Thévenin.

Les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> escadrons du train des équipages seront représentés par l'escorte de l'étendard de leur arme.

La cavalerie, commandée par le général de division Baillod, nouvellement promu, formera quatre colonnes disposées à trente mètres d'intervalle, perpendiculairement à la ligne de l'artillerie.

1<sup>re</sup> colonne. — Les escadrons de Saint-Cyr et de la garde républicaine.

2<sup>e</sup> colonne. — Les 4<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> régiments de chasseurs (général Rapp).

3<sup>e</sup> colonne. — Les 14<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> dragons (général Rothviller).

4<sup>e</sup> colonne. — Les 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> cuirassiers (général Baillod).

Toutes les troupes seront en grande tenue de service et en gants blancs, à l'exception des soldats de l'armée territoriale, qui porteront le képi, auront la capote relevée (le pan de gauche recouvrant l'épée-baïonnette), et la veste ou tunique roulée sur le sac.

Dans les corps de troupe à pied, les hommes n'emporteront dans le sac que le *quart* et le repas froid à prendre avant la revue.

Le personnel de l'ambulance portera le brassard.

Toutes les troupes devront être complètement établies sur le terrain de la revue, à deux heures quarante-cinq.

Les troupes seront présentées au gouverneur de Paris par le général Coiffé, le plus ancien en grade.

La cavalerie défilera, pour la première fois, au trot, par escadrons à distance entière et non en colonne serrée. Après avoir défilé, elle se formera en bataille sur deux lignes se faisant face, allant des tribunes au débouché de la route de l'Hippodrome sur le champ de courses.

Le Président de la République, quittant le terrain de la revue, pas-

sera entre ces deux lignes, et les honneurs lui seront rendus ainsi au départ comme à l'arrivée.

**Allemagne.** — L'empereur Guillaume II a nommé deux maréchaux, d'abord le prince Albert de Prusse, gouverneur du Brunswick, puis le prince Georges de Saxe. Avec le maréchal Blumenthal, nommé par Frédéric III, et le maréchal Moltke, survivant du prince Frédéric-Charles et de Manteuffel, nommés par Guillaume I<sup>er</sup>, le nombre des maréchaux d'Empire est maintenant de quatre.

**Roumanie.** — La *Nouvelle Revue* publie la lettre suivante adressée à M<sup>me</sup> Adam :

Depuis quelques années la Roumanie est sous l'influence de la terrible maladie des fortifications.

Un danger imminent menace le pays ; il faut pourvoir à sa sécurité et sauvegarder son indépendance. Tel était l'avis du gouvernement de M. J. Bratiano, et il avait fait, avec un certain éclat, appel aux connaissances du général Brialmont, dont la compétence passait pour être de premier ordre en la matière. Mais, tout en acceptant les avis du général belge, le roi n'en prenait pas moins son mot d'ordre à Berlin. C'est ainsi que, tout récemment, le bruit s'est répandu que le gouvernement avait l'intention de fortifier la ligne du Sereth, et de confier la direction de ces travaux à des officiers allemands dont on cite les noms : le major Schumann et le capitaine Muller. Le matériel nécessaire au cuirassement de ces ouvrages avait déjà été livré au gouvernement roumain par l'usine Gruson, de Magdebourg. Le rapport sur la nécessité de cette ligne défensive le long de la frontière russe a été établi par le capitaine Muller et remis au roi qui s'est fait ainsi le collaborateur du capitaine prussien. L'ennemi, c'est la Russie.

Rien du côté des Carpathes, bien entendu. L'ami, c'est la Germanie.

La Roumanie se fortifie donc, et le pays s'en émeut.

Mais les esprits clairvoyants se demandent, avec raison, si cette orgie de travaux défensifs n'ont pas un but moins essentiellement patriotique. On assure que les travaux actuellement exécutés autour de Bucharest, que le roi vient d'inspecter, il y a quelques jours, représentent environ une somme de 15 millions, alors que les crédits émis ont atteint la somme de 50 millions.

Ces travaux n'auraient-ils été entrepris que dans le but de dissimuler les déficits budgétaires de la collectivité ?

On a dépensé et on dépensera encore force millions pour ces travaux ; mais quel pourra bien être, dans une guerre prochaine, le rôle des fortifications de la capitale de la Roumanie ? Seront-elles nécessaires ou utiles ? Seront-elles fatalement dangereuses pour une défense active et énergique ?

Pour répondre à ces questions, il est utile de jeter un coup d'œil sur la situation militaire qui serait faite à la Roumanie dans l'éventualité d'une guerre entre ses deux puissantes voisines, la Russie et l'Autriche.

Etant donné les intérêts qui la lient avec ses voisines, intérêts qui les a forcées à prendre des attitudes divergentes vis-à-vis de la Roumanie, comme dans le cas présent de la Bulgarie, par exemple, il est inadmissible de considérer la Roumanie entrant seule en lutte contre l'une de ces deux puissances. Elle sera forcément l'alliée de

l'une contre l'autre. Mais cette alliance, quelle qu'elle soit, ne changera en rien les dispositions militaires de la Russie ou de l'Autriche, dont les lignes d'opérations probables sont indiquées, d'une manière générale, par les voies de communications qui relient Moscou à Buda-Pest, objectifs naturels des deux armées, dont le contact, d'après toutes les probabilités, aura lieu sur la frontière de la Galicie orientale et le nord de la Bucovine.

Sur la ligne d'opérations choisie, la Russie ne pourra mettre en ligne, au début des opérations, toutes les forces dont elle dispose, une partie de ces forces devant assurer les communications et garder les frontières menacées de l'empire. Il en résultera que, au moins dans les premiers moments, les forces de la Russie et de l'Autriche étant à peu près égales, les deux adversaires pourront prendre simultanément l'offensive. Le seul avantage certain qu'aura la Russie, sur le théâtre de la guerre, c'est la nombreuse cavalerie dont elle dispose, qui est à peu près le double de celle de l'Autriche.

L'offensive simultanée des deux puissances sur la seule ligne d'opération principale que nous venons d'indiquer, est conforme aux principes de la stratégie. On peut objecter qu'une seconde ligne d'opération par la Roumanie, vers la Transylvanie et Buda-Pest, ou vers la Bessarabie, peut aussi être employée, suivant le parti que prendrait la Roumanie pour l'un ou l'autre des adversaires. Mais il faut considérer que deux lignes d'opérations divisent facilement les forces, que la victoire appartient toujours aux plus nombreux bataillons, et qu'un théâtre de la guerre secondaire, même dans le cas où on y est victorieux, est plus nuisible qu'utile au théâtre principal de la guerre. Exemples : la campagne d'Italie et la campagne de Bohême, en 1866 ; l'armée italienne fractionnée en deux groupes est battue à Custoza ; l'armée autrichienne, victorieuse à Custoza, est vaincue en Bohême, et supporte les conséquences d'une campagne perdue.

Ces exemples récents nous amènent à conclure que, dans la prochaine guerre, la Russie et l'Autriche concentreront tous leurs efforts sur un unique théâtre d'opérations, la Galicie, où sera résolu le problème stratégique.

Alliée de l'Autriche, la Roumanie se conformera au même principe stratégique : laissant dans le pays un corps d'observation, elle portera le gros de ses forces sur le théâtre principal, renforçant, dans le nord de la Bucovine, la droite de l'armée autrichienne.

Cette dernière victorieuse, l'armée roumaine envahira la Russie, de concert avec son alliée.

L'armée autrichienne vaincue, la Roumanie n'aura d'autre parti à prendre pour se préserver d'une ruine certaine, que de solliciter la paix du vainqueur et de rompre son alliance avec le vaincu.

Si, au contraire, elle persiste dans son alliance, son armée suivra l'armée autrichienne dans sa retraite et rétrogradera avec elle dans le nord de la Hongrie. Mais elle ne commettra point la faute de venir s'enfermer dans le camp retranché de Bucarest, ainsi que nous l'expliquerons ci-après.

Alliée de la Russie, la Roumanie suivra la même ligne de conduite : elle laissera un corps d'observation dans le pays et portera le restant de ses forces dans le nord de la Bucovine, pour renforcer la gauche de l'armée russe.

La Russie victorieuse, l'armée roumaine suivra l'armée russe dans

sa marche sur Buda-Pest. La Russie vaincue, la Roumanie se séparera de son alliée, demandera la paix et fera rentrer son armée dans l'intérieur du pays.

Dans l'une ou l'autre de ces hypothèses, nous pouvons affirmer que le camp retranché de Bucarest ne sera d'aucune utilité à l'armée roumaine. En effet, écartant l'hypothèse d'un théâtre secondaire des opérations en Roumanie, et supposant une alliance avec l'Autriche-Hongrie, si les forces austro-roumaines, opérant sur le Pruth ou sur le Sereth, ne sont pas en état de repousser l'armée russe et de marcher sur la Bessarabie, elles seront forcées de rétrograder, et alors les Autrichiens battront en retraite du côté des montagnes pour couvrir les défilés de la Moldavie et empêcher les Russes de pénétrer en Transylvanie. Dans cette situation, trois alternatives se présenteront pour l'armée roumaine : la première et la plus prudente serait de rompre l'alliance et de solliciter de la Russie une suspension d'armes avec engagement de conserver la neutralité jusqu'à la fin de la guerre. Les deux autres alternatives, moins prudentes, seraient de suivre l'armée autrichienne en Transylvanie. Mais, si l'opinion publique force le gouvernement à maintenir l'armée dans le pays sans rompre l'alliance autrichienne, la raison et la stratégie sont d'accord pour indiquer la retraite, même jusqu'à la position de Verciorova, dont le territoire, traversé par des rivières perpendiculaires à la ligne de retraite, offre d'excellentes conditions pour la défensive. Cette opération est de beaucoup préférable à celle qui consistait à enfermer l'armée dans le camp retranché de Bucarest, c'est-à-dire à limiter la défense active et à exposer l'armée à tomber, avec la capitale, aux mains de l'ennemi, dans un temps plus ou moins long.

L'hypothèse d'une alliance avec la Russie conduisait à un résultat identique et imprimait la même ligne de conduite.

Nous en concluons que les fortifications de Bucarest sont absolument inutiles. Si le mal se bornait à une dépense infructueuse d'environ 200 millions de francs, nous n'y attacherions qu'une médiocre importance pour la Roumanie; mais non seulement nous les trouvons inutiles, mais encore et surtout nous les trouvons dangereuses.

Avec un diamètre de 20 kilomètres et une circonférence de plus de 60 kilomètres, la garnison doit être d'au moins 60,000 hommes, comprenant un corps d'armée, des troupes de campagne et des miliciens. Il ne reste de disponible que trois corps d'armée, dont on doit constituer le corps d'observation. La Roumanie ne pourra donc mettre que deux corps d'armée à la disposition de son alliée, ce qui est peu pour une alliance dont on a fait tant de bruit, et très peu pour les prétentions de puissance de deuxième ordre que la Roumanie a le droit de formuler.

Les fortifications de Bucarest amoindrissent donc les moyens d'action de la Roumanie au lieu de les augmenter.

L'histoire nous apprend que l'Espagne a tenu tête à Napoléon I<sup>er</sup> malgré la perte de toutes ses forteresses et que, en 1877-78, la Turquie, vaincue et à l'entière discrétion de la Russie, avait encore, sauf Nicopolis, toutes ses forteresses intactes.

Ces exemples nous prouvent que les forteresses n'ont pas l'importance qu'on veut bien leur attribuer, puisqu'elles n'ont jamais pu empêcher la marche en avant de l'ennemi, et qu'elles ont été impuissantes à retarder la conquête d'un pays. Elles n'ont qu'une consé-

quence certaine, l'amoindrissement des forces d'un Etat par l'immobilisation forcée d'une partie de son armée de campagne, c'est-à-dire de son élément le plus actif.

L'exemple de Sébastopol, fortifié du reste par des travaux exécutés sous le feu de l'ennemi, n'a guère servi qu'à illustrer Tottleben, comme Plewna a été le piédestal d'Osman-Pacha. Mais la défense de Paris, quelque héroïque qu'elle ait été, n'a point arrêté ni diminué les désastres de la campagne.

L'œuvre du général Brialmont, la *Défense des Etats*, a eu une influence néfaste en préconisant le système défensif, si contraire aux vrais principes de la guerre qui réclament l'offensive.

Comme pour Sébastopol, Plewna, Strasbourg, Metz, Paris, les fortifications de Bucarest seront fatales à la Roumanie; elles sont placées à peu de distance des frontières de l'Autriche et de celles de la Russie; elles forment le point autour duquel devra pivoter l'armée sans lâcher le contact, et le contact est si facile à perdre dans le cas où l'armée roumaine serait battue à peu de distance de la capitale et forcée à chercher un abri sous les canons de la place! Aucune comparaison ne peut être établie entre la situation de Bucarest et celles des places d'Anvers appuyée sur la mer; de Schumla, dans la guerre de 1828-29, appuyée sur les Balkans; de Calafat, en 1853, appuyée sur le Danube et sur la forteresse de Widdin de la rive droite et son territoire libre de la rive gauche.

N'ayant que sa garnison propre, sans troupes de sortie, Bucarest n'aura aucune force d'action offensive; elle sera bloquée ou masquée et réduite facilement après quelques jours d'investissement. Placée en dehors de la zone d'action des belligérants, elle sera d'une médiocre utilité pour la puissance alliée; enfin, avec la puissance des moyens de destruction dont disposent aujourd'hui les armées, elle sera réduite dans un temps relativement court, et entraînera la chute du pays. Demeurant ville ouverte, le sort de la Roumanie n'est pas lié à celui de sa capitale. L'armée roumaine peut être battue et, malgré ses revers, tenir la campagne et obtenir de meilleures conditions de paix. Bucarest fortifiée, sa prise entraîne la soumission du vaincu et le met à la discrétion du vainqueur.

Nous concluons donc que les fortifications de Bucarest sont non seulement inutiles, mais encore dangereuses pour la Roumanie. Mieux vaut prendre l'énergique résolution d'abandonner la dépense faite des 40 ou 50 millions, et de raser les fortifications actuelles, plutôt que de persévérer à enfouir des millions dans des constructions qui auront des conséquences fatales pour le pays. Mieux vaut cent fois consacrer cet argent à l'organisation des forces actives du pays, en formant et en entretenant de nouveaux corps d'armée, en complétant ceux déjà existants, de façon à pouvoir offrir à la future alliée 5 corps d'armée, au lieu de 2 corps et une forteresse inutile, ce qui donnerait à l'alliance roumaine une valeur autrement importante.

Au lieu de bâtir des murailles impuissantes et d'y engouffrer des sommes fabuleuses, la Roumanie ferait bien mieux d'améliorer et de compléter les cadres et le matériel de son infanterie qui manque de tout, même d'habillement; de former une cavalerie dans des conditions meilleures que celle qu'elle possède en ce moment, car elle n'est point en état de rendre les services qu'on demande aujourd'hui à cette armée.